

C'est parti...

Parquet à clipser

Informations importantes

Votre parquet est à base de bois, et est donc sensible aux variations de température et d'humidité. Il est normal de voir votre parquet travailler en fonction des saisons (joints visibles entre les lames en hiver, et lames plus dilatées en été). Pour minimiser ce phénomène, il est essentiel de garder le taux d'humidité relatif de l'air de la pièce de pose stable, et respecter les consignes écrites dans cette notice.

Pour obtenir un sol homogène, mélangez les éléments de plusieurs boîtes. L'exposition à la lumière peut modifier la teinte de votre parquet. Pour limiter ce phénomène naturel pensez à déplacer régulièrement vos tapis et éventuellement vos meubles.

Supports

Vous pouvez poser votre parquet sur : les supports à base de liant hydraulique (ex : chapes), les supports à base de bois et les panneaux dérivés du bois. Le support doit être plan, propre, sain, normalement poreux. Il ne doit y avoir en surface ni poussière, ni craquelure, ni croûte. Dans le cas d'un ancien carrelage, vérifiez la compatibilité avec votre colle et les éventuelles conditions et préparations supplémentaires.

Tout revêtement existant non-étanche doit être retiré (ex : moquette, vinyle, Incoléum, anciens parquets et stratifiés en pose flottante, ...).

Dans le cas d'un support de forte rugosité ou lorsque la planéité de 2mm sous 1m n'est pas atteinte, un ponçage ou un ragréage doit être mis en œuvre.

Le taux d'humidité du support à base de liant hydraulique doit être inférieur à 3% (0,5% pour une chape de sulfate de calcium). Pour y parvenir, ventilez et chauffez si nécessaire, et contrôlez à l'aide d'un hygromètre. A défaut, comptez pour les chapes rapportées au moins une semaine et demie de séchage par centimètre d'épaisseur en période sèche, en majorant ce temps de 50% en période humide et une température inférieure à 5°C. Cette prescription doit être strictement respectée.

Avant la pose

- Le parquet doit être stocké dans la pièce de pose pendant au moins 48h, dans son emballage initial, en position horizontale et de façon à ne subir aucune déformation. Ne pas stocker directement sur le sol.

- Il doit être placé à l'abri des intempéries et rester propre et parfaitement sec. Il ne doit pas être sujet aux condensations de vapeur d'eau ou à des remontées d'humidité. Il doit rester dans des conditions de température et d'hygrométrie ambiantes comparables aux conditions de pose.

- La température ambiante doit être d'au moins 15°C et l'humidité relative de l'air ambiant de la pièce doit être comprise entre 45% et 60%. Ces conditions doivent être maintenues après la pose.

- Utilisez un pare-vapeur pour éviter les remontées résiduelles d'humidité.

- Utilisez une sous-couche isolante adaptée, et posez-la selon les indications du fabricant

- Avant de procéder à la pose, contrôlez à la lumière du jour que les lames ne présentent ni défauts, ni détériorations visibles et vérifiez leur couleur et leur structure. Les articles déjà posés ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

- Votre parquet doit être posé en fin de chantier : le gros œuvre, les finitions des murs et l'installation des vitrages doivent déjà être terminés.

Indications importantes pour une pose sur sol chauffant

Votre parquet est compatible avec un sol chauffant "à basse température" (température de surface de maximum 28°C). Il est strictement interdit de poser votre parquet sur un sol chauffant rafraichissant. Si besoin, demandez conseil à un spécialiste.

Avant la pose, le sol chauffant doit déjà avoir fonctionné pendant au moins 3 semaines. Au moment de la pose, veillez à éteindre votre système chauffant au moins 48 heures avant la pose.

La remise en chauffe doit être réalisée progressivement au minimum 7 jours après la pose de votre parquet. Pour un confort optimal, assurez-vous que la résistance thermique cumulée de votre parquet et sous-couche est inférieure ou égale à 0,15m².K/W. Pour plus d'informations, contactez un conseiller en magasin.

Indications importantes pour une pose en pièce humide

Votre parquet n'est pas compatible avec une pose en pièce humide.

Instructions générales de pose

Ce parquet ne doit être ni cloué ni vissé ni collé sur le support.

La dimension maximale, en longueur ou largeur cumulée des lames, ne doit pas excéder 8m sans fractionnement. De même, fractionnez les pièces en rajoutant un joint de dilatation au niveau des seuils de porte. Laissez un joint de dilatation périphérique de 15mm tout autour de la pièce et autour de tout obstacle de manière générale.

Ce parquet doit être posé avec les joints de bouts des lames décalés, d'une rangée à l'autre, d'au moins 300mm.

Pour les découpes particulières, munissez-vous d'un copieur de profil. Pensez aussi à ajuster la hauteur de votre porte et de son bâti si nécessaire.

-Si vos murs ne sont pas parallèles, corrigez l'équerrage dès la première ligne. Posez des cales contre le mur, de manière à laisser un espace de dilatation de 15mm entre le mur et la lame.

- Posez la première lame dans un angle, languette contre le mur (figure 2). Assemblez ensuite une seconde lame à la première, en inclinant la lame et en faisant entrer la languette dans la rainure du petit côté de la première lame. Poussez ensuite la lame vers le sol (figure 3). Continuez jusqu'au bout du mur. Les lames seront certainement trop longues, vous devrez recouper certaines. Mesurez la longueur nécessaire entre la lame et la cale contre le mur (figure 4). Reportez ensuite cette mesure sur la lame et tracez un trait de coupe à l'équerre. Vérifiez bien l'emplacement des languettes au moment de tracer. Retournez la lame sur l'envers et sciez-la à la scie sauteuse (figure 5), puis assemblez-la aux autres lames déjà posées. Si vous utilisez une scie égoïne, faites la découpe avec le parement vers le haut.

- Positionnez la première lame de la deuxième ligne sur le côté long de la première ligne, mais ne la clipsez pas encore en place (figure 7). Continuez la deuxième ligne en assemblant les lames uniquement sur le petit côté de la lame précédente, en inclinant puis en poussant vers le sol (figure 8). Assurez-vous de décaler les bouts des lames d'au moins 300mm par rapport à ceux de la ligne précédente (figure 6). Une fois que la deuxième ligne est complète, la soulevez et rentrez la languette dans la rainure de la première ligne, puis vérifiez en poussant les lames vers le sol (figure 9). Continuez ainsi, ligne par ligne, pour faire le reste de la pièce.

- Pour la pose de la dernière ligne, ajustez la largeur de la lame : mesurez la distance depuis l'avant dernière ligne, jusqu'à la cale posée contre le mur. Reportez maintenant cette distance sur l'envers de la lame, et tracez une ligne (figure 10). Coupez à la scie sauteuse, et clipsez la lame.

Après la pose

Retirez les cales de dilatation puis posez les plinthes.

Maintenez toujours les mêmes conditions de température (minimum 15°C) et d'humidité (taux compris entre 45% et 60%).

Précautions

Protégez les pieds des meubles avec des feutres et utilisez des roulettes de type W à bande de roulement souple pour les chaises de bureau.

Limitez l'apport de poussières et d'éléments abrasifs ainsi que l'humidité depuis l'extérieur à l'aide de paillassons et épongez immédiatement tout excédent d'eau.

Veillez à éviter les variations importantes d'hygrométrie ambiante. La non-occupation des locaux chauffés et non-ventilés pendant plusieurs semaines est susceptible de causer au parquet des désordres importants.

Évitez toute fixation de nature à bloquer le parquet.

Entretien

Au quotidien vous pouvez nettoyer votre parquet à l'aide d'un balai ou d'un aspirateur. Ne lavez jamais à grande eau.

En fonction de la fréquence et de l'importance du trafic sur le parquet, un entretien minimum est à prévoir et à adapter selon le type de finition utilisée.

